

PRESENTATION

Le Maroc a adopté depuis son accession à l'indépendance une politique sanitaire axée sur le secteur public et privé. Le monde rural a constitué une des priorités de la stratégie nationale de santé.

Le secteur médical a développé par ailleurs des partenariats dans le cadre de la coopération internationale qui lui a permis d'accéder au savoir faire, à la formation du personnel et à l'acquisition de certains équipements.

La couverture nationale en matière de santé est en continuelle progression. L'infrastructure sanitaire est accompagnée par un dispositif mobil de prestation des services de santé. En effet, un personnel itinérant et des équipes mobiles dispensent les services notamment en milieu rural.

La politique de l'Etat en matière de santé est basée sur une meilleure répartition du personnel médical et paramédical et le renforcement des équipements.

La formation du personnel constitue également, une des préoccupation du Ministère de la santé. Ainsi, en plus des facultés de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire, des centres de formation existent dans toutes les régions du Maroc. L'Institut National de l'Administration de la Santé (INAS), assure quant à lui, la formation aux médecins et aux autres catégories de personnel de santé, dans le domaine des sciences du management et de la gestion des projets de santé.

Par ailleurs, un projet d'assurance médicale obligatoire est en cours de finalisation. Ce projet permettra de créer une meilleure couverture sociale de la population et aura un impact positif sur la demande en soins de santé.